FAULET, ANN Taxe de 1880 montant à.......$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Solidelle, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 8 mesure 162 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds de profondeur.

FAURES, LOUIS E. — Taxe de 1880, montant à.......90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Génie, St. Bernard et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1081; la dite portion de l'ilet No. 1081 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Génie et mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 128 pieds de profondeur.

FAURIE, CHAS. L.—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Champs Elysées, Français et Loi, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 1377; les dits lots Nos. 15 et 16 forment l'encoignure des rues Magistrat et Champs Elysées et mesurent 64 pieds de face à la rue Magistrat sur 128 pieds de profondeur.

FRANCIS, JOHN W.—Taxe de 1880, montant à.......90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rue Frankfort, sur les propriétés faisant face au Bayou St. Jean, entre le Bayou Jean et les Champs Elysées; la dite portion de terre mesure 128 pieds sur 319 pieds.

FABRE, MME CHARLOTTE — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Marais et Savage, désignée comme une portion de l'ilet No. 1560, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas traversant à Fortin, sur 150 pieds de profondeur.

FRANCIS, MME FERNAND— Taxe de 1880 montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Royale, Jourdan et Dauphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1[illegible]9; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Royale sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.

[illegible]ASSEY, MME CHAS. A.—Taxe de [1880,] montant à.......$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Catlin, Royale et Dauphine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 197, le dit lot forme l'encoignure des rues Dauphine et [illegible] et mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 312 pieds de profondeur.

[F]ANNING WM. — Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pauline, [illegible], Independence et Remparts, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 2 et 3 forment l'encoignure des rues Pauline et Bourgogne et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Pauline sur 12[illegible] pieds de profondeur.

[F]LANNIGAN, BRIDGET— Taxe de [1880,] montant à.......$[illegible] 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible], St. Ferdinand, Press et Villere, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 521, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 170 pieds de profondeur.

[F]ARMER, JOHN — Taxe de 1880, montant à.......60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Ferdinand et Solidelle, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues [illegible] Port et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Prosper sur 10[illegible] pieds de profondeur.

[FR]ANÇOIS, HYPOLITE— Taxe de [1880,] montant à.......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Washington et Joséphine, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot forme l'encoignure des rues Solidelle [illegible] et mesure 32 pieds de face à la rue Solidelle sur 128 pieds de profondeur.

FAVRE AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......80c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, [illegible], Célestine et Joséphine désignés comme 13 lots de l'ilet No. 937; les dits 13 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur [illegible] pieds de profondeur.

[F]EROT, JOHN PETER — Taxe de [1880,] montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Louisa, [illegible] et Magistrat désigné comme ilet No. 1309; le dit ilet No. 1309 mesure 236 pieds sur [illegible] pieds.

[F]ELLAND, VIRGINIA H. ET [illegible] M. LONGUIRE—Taxe de 1880, montant à.......$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine, [illegible], Mandeville et Bourgogne, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 250; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

[illegible], MLLE KATE— Taxe de [1880,] montant à.......$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, [illegible], Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 496; le dit lot No. 15 mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

[F]ERRIER, ALBERT — Taxe de 1880, montant à.......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Solidelle, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 890; le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Joséphine sur 117 pieds de profondeur.

FELIX, SALOMON —Taxe de 1880, montant à.......$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Galvez et Miro, désigné comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 1043, le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Kerlerec sur 189 pieds de profondeur; le lot No. 3 mesure 106 pieds de face à la rue Kerlerec sur profondeur de 129 pieds d'un coté et 139 pieds de l'autre coté.

FETES, VVE JACQUES — Taxe de [1880,] montant à.......$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Onzaga, d'Abadie et Miro, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 1047, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 32 pieds de face à la rue Galvez sur 115 pieds de profondeur.

FETES, VVE JAQUES— Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Abadie, Miro, Onzaga et Galvez, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 1047; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Abadie et Miro et mesure 32 pieds de face à la rue Abadie sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Abadie sur 115 pieds de profondeur.

FETES, VVE JACQUES — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Abadie, Miro, Onzaga et Galvez, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1047; le dit lot No. 11 mesure 34 pieds de face à la rue Abadie sur 118 pieds de profondeur.

FETES, VVE JACQUES.— Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Abadie, Miro, Onzaga et Galvez, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1047; le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Abadie sur 1[illegible]0 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, WM.—Taxe de 1880, montant à.......5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Manuel et Bolivar, désignée comme une portion de l'ilet No. 2576; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la Hancock sur 110 pieds de profondeur.

FREDELAINE, CHAS—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Force, Union, Français et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1208; la dite portion de l'ilet No. 1208 mesure 180 pieds de face à la rue Force sur 127 pieds de profondeur.

FREDERICK, JNO. —Taxe de 1880, montant à.......45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Magistrat et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1334; la dite portion de ilet No. 1334 mesure 4[illegible] pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 80 pieds d'un coté et 80 pieds de l'autre coté.

FERNANDEZ, FRANCIS — Taxe de 1880, montant à.......60c
Trois certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme trois portions de terre à Milnebourg, commençant au Lac; la première portion mesure 90 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur; la deuxième portion mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 50 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

FEMALE ORPHAN ASYLUM — Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milnebourg; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Champs-Elisées et Columbia et mesure 120 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, ED.—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Canal Marigny et Industrie, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1588; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysees sur 125 pieds de profondeur.

FREY, J. — Taxe de 1880, montant à.......$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Marais et Urquhart, désigné comme l'ilet No. 477; le dit ilet No. 477 mesure 215 pieds sur 342 pieds.

FLETTAS, VVE CELESTIN P.— Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Emilie, Couvent, Villere et Urquhart, désigné comme l'ilet No. 541, le dit ilet No. 541 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

[F]ERRAND BAPTISTE — Taxe de [1880,] montant à.......$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, [illegible], Villere et Clouet, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 604, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

[F]EVRE, A. Taxe de 1880, montant à.......5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Press, St. Ferdinand, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 871; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Press sur 119 pieds de profondeur.

[F]EVRE, A.—Taxe de 1880, montant à.......30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 871, la dite portion de l'ilet No. 871 mesure 341 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 119 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, FRANCISCO—Taxe de 1880, montant à.......15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, Port, St. Ferdinand et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 924.

FERNANDEZ, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.......60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 1022.

FERNANDEZ, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.......[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Mandeville, Célestine et Espagne, désignée comme une portion de l'ilet No. 1022.

FERNANDEZ, M. L.—Taxe de 1880, montant à.......[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Barthelemy, Mazant, Génie et Libéral désignée comme une portion de l'ilet No. 1084, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Barthelemy sur 227 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, M. L.—Taxe de 1880, montant à.......5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, France, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1085; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur 164 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, MME MARIE E.— Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Déléry, Trésor et Bénéfice, désigné comme l'ilet No. 2929, le dit ilet No. 2929 mesure 218 pieds sur 338 pieds.

FIX, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 636, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

FIX, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Antoine, Antonia et Claiborne, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 752, le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur 64 pieds de profondeur.

FIX, LOUIS— Taxe de 1880, montant à.......$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Antoine, Antonia et Claiborne, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 752, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Prosper sur 160 pieds de profondeur.

FIX, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Urquhart et Villere, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 517, le dit lot No. 2 mesure 34 pieds de face à la rue Musique sur 120 pieds de profondeur.

FINKMAN, JACOB—Taxe de 1880, montant à.......45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

FRIDING, NICHOLAS — Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Chemin de Gentilly, Marigny, Mandeville, Pelopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 2891 et 3035.

FILLANDEAU, J. J. B.—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Villeré, Elmire et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 528; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Désiré et Villeré et mesure 186 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

FILLEULE, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Désiré et Robertson, désignés comme 7 lots de terre de l'ilet No. 601.

FITZPATRICK, JAMES — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Monroe, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 621.

FLORANCE, JACOB P.—Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 749; le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Union sur 116 de profondeur.

FORTIER, VVE H. — Taxe de 1880, montant à.......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Columbus, Kerlerec et Derbigny, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 762, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Roman et Columbus et mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

FLAURENCE, L.—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Célestine et Génie, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 1029; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

FOS, BLAISE—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Vertus et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 1330; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

FOUCHER, MARIE — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Loi et Magistrat, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1377; le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 128 pieds de profondeur.

FORTIN, MARIE A.— Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la route St. Jean, la rue Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 13 de l'ilet Nos. 1524 à 1529; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur 114 pieds de profondeur.

FONDAL, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, la rue Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 11 de l'ilet Nos. 1524 à 1529; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la Route St. Jean sur 128 pieds de profondeur.

FOULER, DAVID H.—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 90 pieds de face à la rue Esplanade sur 167 pieds de profondeur.

FILLEUL, ED. — Taxe de 1880, montant à.......30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, [illegible], désignés comme [illegible] lots de terre de l'ilet No. 1022.

[F]ODESKI, PEPINO — Taxe de 1880, montant à.......$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Remparts, Esplanade et [illegible], désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 2[illegible]; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Kerlerec et Remparts et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Kerlerec sur 56 pieds de profondeur.

FOURCHY, PAUL — Taxe de 1880, montant à.......80c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Manuel et Beauregard, désigné comme un demi de l'ilet No. 2518.

FOUCHER, SUCCESSION VICTOR— Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 27; le dit lot No. 27 mesure 80 pieds de face au Bayou St. Jean sur 500 pieds de profondeur.

FOUCHER SUCCESSION VICTOR— Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean désigné comme lot No. 28; le dit lot No. 28 mesure 180 pieds de face au Bayou St. Jean sur 540 pieds de profondeur.

FLORY, HIPPOLYTE, Taxe de 1880, montant à.......60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, commençant au Lac; les dits 12 lots mesurent 360 pieds de face sur 128 pieds de profondeur.

[F]OUCHE NELSON — Taxe de 1880, montant à.......$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Remparts et St. Claude désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 370; le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur.

FOUCHE GEORGE—Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 370; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Espagne sur 96 pieds de profondeur.

FOSTER, WARBOURG — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Monroe, Marais et St. Claude, désigné comme l'ilet No. 434; le dit ilet No. 434 mesure 312 pieds sur 235 pieds.

FORTIER, OMER — Taxe de 1880, montant à.......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Espagne, Washington et Robertson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 643; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 108 pieds de profondeur.

FALK, MICHAEL C.—Taxe de 1880, montant à.......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 645; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Arts sur 160 pieds de profondeur.

FOSDICK, GEO. A.—Taxe de 1880, montant à.......$[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Claiborne et Prosper, désignés comme lot No. 11 de l'ilet No. 729; le dit lot No. 11 mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur 85 pieds de profondeur.

FORMY, C. ET D. McENTYE—Taxe de 1880, montant à.......60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Déléry, Tricou, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 431; la dite portion de terre mesure 21 pieds de face à la rue Déléry sur 84 pieds de profondeur.

FAURES, W. D. B. ET P. M.—Taxe de 1881, montant à.......30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 904.

FLOGG, JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Magistrat et Loi, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1288.

FORSTALL, CHS. E.—Taxe de 1880, montant à.......5c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peintres, Franklin, Magistrat et Loi, désignés comme lots Nos. 1 à 16 de l'ilet No. 1385.

FOX, JAMES—Taxe de 1880, montant à.......5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deers, Hunters, la Promenade Florida et la rue Loi, désignée comme une portion de l'ilet No. 1488.

FOURAT, VALERIE E.—Taxe de 1880, montant à.......[illegible]
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Déléry à Hancock, Bolivar et Foy, désignés comme ilets Nos. 2507 et 2508; les dits ilets Nos. 2507 et 2508 mesurent, chaque, 268 pieds sur 338 pieds.

FORESTIER, MME ET G. VILLERE— Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montegut, St. Claude, Clouet et Remparts, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 383; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Montégut et St. Claude et mesure 96 pieds de face à la rue Montégut sur 119 pieds de profondeur.

FURMAN, MME M. F.—Taxe de 1880, montant à.......$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Lepage, Route St. Jean et Chemin de Gentilly, désigné comme lot No. 31 de l'ilet 1524 à 1529, le dit lot No. 31 forme l'encoignure des rues Sixième et Lepage et mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur 130 pieds de profondeur.

FREY, VVE FRED'K.—Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Johnson et Galvez, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1039, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Columbus sur 100 pieds de profondeur.

FRYE, JNO.—Taxe de 1880, montant à.......[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété dans les terres de prairie faisant face au Chemin de Gentilly, entre Gentilly et le lac, désignés comme lots Nos. 10, 1[illegible] et 12.

GABRIEL, MADELEINE—Taxe de 1880, montant à.......$6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible] Kerlerec, Bourgogne et [illegible], désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue St. An[toine] sur 128 pieds de profondeur.

[illegible] Taxe de 1880, montant à.......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 641, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur 96 pieds de profondeur.

GA[illegible] FREDERICK — Taxe de 1880, montant à.......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marigny, [illegible] et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 641, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Marigny et [illegible] et mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

GALLAUD, N[OEL] GUILBERT— Taxe de 1880, montant à.......$7 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Roman, l'avenue St. Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Roman et l'avenue St. Bernard et mesure 1[illegible]5 pieds de face à la rue Roman sur 197 pieds de profondeur.

GALLAUD MME J. B. — Taxe de 1880, montant à.......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 4 B de l'ilet No. 772, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur [illegible] pieds de profondeur.

GABRIELLE MME PIERRE—Taxe de 1880, montant à.......$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Français, Prosper et Union [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 772, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Solidelle sur [illegible] pieds de profondeur.

GALLET, A. A.—Taxe de 1880, montant à.......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 890; le dit lot No. 5 mesure 42 pieds de face à la rue Solidelle sur 100 pieds de profondeur.

GALLAND NOEL — Taxe de 1880, montant à.......$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 893, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Prieur et Onzaga et mesure 120 pieds de face à la rue Prieur sur 117 pieds de profondeur.

GARCIA, P.—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 902, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds de profondeur.

GARCIA VALERIO—Taxe de 1880, montant à.......$1 65
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Aubry, Prieur et O'Reilly, désigné comme lot No. 16 de l'ilet Nos. 906 et 907; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur 118 pieds de profondeur.

GRAY, JOHN C. C.—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, O'Reilly, Aubry et Prieur, désigné comme lot No. 13 de l'ilet Nos. 906 et 907; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Roman et O'Reilly et mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur 118 pieds de profondeur.

GRAY, JOHN C. C.—Taxe de 1880, montant à.......90c
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Carnot, Avenue Londres et Virginius, désignées comme deux portions de l'ilet No. 3428; la première portion forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Carnot et mesure 120 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur; la deuxième portion forme l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Virginius et mesure 120 pieds de face à l'avenue Londres sur 150 pieds de profondeur.

GABAU, AUG.—Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libéral et Force, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

GADEL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.......90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Allée Rousselin, les rues d'Abadie, Aubry et Broad, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 1361; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent, chaque, 31 pieds de face à l'Allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

GADEL, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.......90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Allée Rousselin, les rues d'Abadie, Aubry et Broad, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 1361; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent, chaque, 31 pieds de face à l'Allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

GALLAY, VVE JACQUES—Taxe de 1880, montant à.......75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Loi et Magistrat, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 1377; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 91 pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur 128 pieds de profondeur.

GALLAY, VVE JACQUES—Taxe de 1880, montant à.......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Français, Loi et Champs-Elysées, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1377; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Magistrat sur 128 pieds de profondeur.

GARIC, OSCAR—Taxe de 1880, montant à.......90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les rues Castiglione, Voison et Rosière, désignée comme une portion de l'ilet No. 1779; la dite portion de l'ilet No. 1779 mesure 32 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 170 pieds de profondeur.

GRAMMONT, SUC. HY — Taxe de 1880, montant à.......$3 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Pelopidas et Livingston, désigné comme une portion de l'ilet No. 3037.

GRAMMANT, HENRY—Taxe de 1880, montant à.......60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Léonidas et Stephen Girard, désigné comme une portion de l'ilet No. [illegible]26.

GALLATAS, VINCENT — Taxe de 1880, montant à.......$10 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Cass, Houston et le Bayou St. Jean, désignée comme une portion de l'ilet No. 1565; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Esplanade et Cass et mesure 75 pieds de face à la rue Esplanade sur 509 pieds de profondeur d'un coté et 514 pieds de l'autre coté.

GARNET, ROBERT—Taxe de 1880, montant à.......50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, [illegible], Gamory et Bourgogne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Remparts sur 160 pieds de profondeur.

GARDNER, PAUL—Taxe de 1880, montant à.......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 479, le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

GABRIEL, MME WM.—Taxe de 1880, montant à.......$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Musique, Marais, Washington et Urquhart, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Musique sur 114 pieds de profondeur.

GALE, J. J.—Taxe de 1880, montant à.......$2 70
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prosper, Désiré, Piété et Claiborne, désignées comme deux portions de l'ilet No. 731, la dite première portion mesure 78 pieds de face à la rue Prosper sur 341 pieds de profondeur; la seconde portion forme l'encoignure des rues Piété et [illegible] et mesure 300 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

GANDELL, P. N. J.—Taxe de 1880, montant à.......10c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Piété, [illegible], Solidelle et Joséphine, désignés comme trois lots de l'ilet No. 860; les dits 3 lots mesurent 93 pieds de face à la rue Piété sur 115 pieds de profondeur.

GALLES PAUL—Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arts, Musique, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 1019, le dit ilet No. 1019 mesure 309 pieds sur [illegible] pieds.

[G]ARE, BERNARD — Taxe de 1880, montant à.......5c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Lesseps, Pologne et Libéral, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 1087, les deux premiers lots mesurent 61 pieds de face à la rue Génie sur 170 pieds de profondeur, et les deux autres mesurent 61 pieds de face à la rue Libéral sur 170 pieds de profondeur.

GRAVIER, PALMYRA—Taxe de 1880, montant à.......5c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Libéral, Musique et Force, désignés comme deux lots de l'ilet No. 1168; les dits deux lots forment l'encoignure des rues Washington et Libéral.

GRAY, JOHN C. C.—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peintres, Arts, Vertus et Magistrat, désigné comme l'ilet No. 1221; le dit ilet No. 1221 mesure 300 pieds sur 219 pieds.

GLADY, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.......30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Lapins et Peuple, désignée comme une portion de l'ilet No. 17; la dite portion de terre mesure 253 pieds de face à la rue Franklin sur 300 pieds de profondeur.

GREGOIRE, ANDRE— Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Roman et Derbigny, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 763; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

GERARD, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.......$2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1208; la dite portion de terre mesure 180 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

GERDES, HENRY— Taxe de 1880, montant à.......10c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Loi, Marigny et Magistrat, désignés comme lots Nos. 2, 9 et 10 de l'ilet No. 1379; les dits lots Nos. 2, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Mandeville et Loi et mesurent 64 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

GLEASON, MICHAEL — Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac, désignée comme lot No. 24.

GERARD, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.......$3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Chartres, désignés comme lots Nos. 1, 20 et 21 de l'ilet No. 80; les dits lots Nos. 1, 20 et 21 forment l'encoignure des rues Hancock et Delaronde et mesurent 186 pieds de face à la rue Hancock sur 117 pieds de profondeur.

GERARD, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St. Ferdinand, Port et Dauphine, désigné comme lot No. 14 de l'ilet 254; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur 100 pieds de profondeur.

GERARD, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$8 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Marais et Urquhart, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 476; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 342 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

GERARD, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Congrès et Villeré, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 530; le lot No. 3 forme l'encoignure des rues Indépendance et Urquhart et mesure 33 pieds de face à la rue Indépendance sur 96 pieds de profondeur; le lot No. 2 mesure 44 pieds de face à la rue Congrès sur 96 pieds de profondeur.

GIRARD, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Robertson et Villeré, désignée comme une portion de l'ilet No. 601, la dite portion de terre mesure 90 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

GRELIER, JOS.—Taxe de 1880, montant à.......60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Robertson, Piété et Claiborne, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 666, les dits lots Nos. 17 et 18 forment l'encoignure des rues Désiré et Robertson et mesurent 57 pieds de face à la rue Désiré sur 130 pieds de profondeur.

GRELIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lafayette, Chasseurs, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 1016.

GRELIER, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lafayette, Chasseurs, Force et Vertus, désigné comme l'ilet No. 1269.

GRELIER, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lafayette, Deers, Loi et Promenade Florida désigné comme l'ilet No. 1487.

GLEBER, PETER—Taxe de 1880, montant à.......5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Vertus et Magistrat désignée comme une portion de l'ilet No. 1366, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur.

GIESE, MME S. A. — Taxe de 1880, montant à.......$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Français, Union et Villere désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 510, le dit lot No. 25 mesure 34 pieds de face à la rue Urquhart sur 64 pieds de profondeur.

GRIFFIN, JOHN — Taxe de 1880, montant à.......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 862, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

GRILLIER, FELIX — Taxe de 1880, montant à.......45c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Célestine et Joséphine, désignée comme une partie du lot No. 1[illegible] de l'ilet No. 914, la dite partie du lot No. 1[illegible] mesure 15 pieds de face à la rue Marigny sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

GIROUX, P. O. — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, St. Antoine, Célestine et Bagatelle, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1028, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

GIROD, ANTOINE — Taxe de 1880, montant à.......$1 2[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, St. Bernard, Antonia et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1053, la dite portion de terre mesure 90 pieds de face à la rue Libéral sur 128 pieds de profondeur.

GRIFFIN, ETIENNE—Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Libéral, Français et Force, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1174, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Union et Libéral et mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

GRIFFIN, ETIENNE—Taxe de 1880, montant à.......$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Libéral, Français et Force, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

GRILLIER, JOSEPH— Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Vertus, Champs Elysées et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1210, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Marigny et Vertus et mesure 120 pieds de face à la rue Marigny sur 220 pieds de profondeur.

GRILLIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à.......30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Villeré et Robertson, désignés comme 2 lots de terre de l'ilet No. 602.

GRILLIER, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.......20c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Franklin, Peintres, Solidelle et Joséphine, désigné comme ilet No. 875, le dit ilet No. 875 mesure 189 pieds sur 220 pieds.

GRILLIER, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lafayette, Chasseurs, Libéral et Force désigné comme ilet No. 1163; le dit ilet No. 1163 mesure 228 pieds d'un coté 290 pieds de l'autre coté sur 108 pieds d'un coté et 217 pieds de l'autre coté.

GRILLIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Chemin de Gentilly, coté gauche du lac, désigné comme lot No. 3; le dit lot No. 3 mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 30 arpents de profondeur.

GRILLIER, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.......5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme ilets Nos. 121 et 122.

GRILLIER, JOHN — Taxe de 1880, montant à.......5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme [illegible] Nos. 107 et 108.

GIROD, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.......$1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pologne, Lesseps, Villeré et Robertson, désigné comme l'ilet No. [illegible]92; le dit ilet No. 592 mesure 277 pieds sur 341 pieds.

GIRAUD, FRANCIS—Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 600; le dit lot No. 24 mesure 93 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

GIROD, E. P.—Taxe de 1880, montant à.......60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Habana, Loi, l'Avenue Londres et la rue Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1506; la dite portion de l'ilet No. 1506 forme l'encoignure des rues Habana et Loi et mesure 97 pieds de face à la rue Habana sur 80 pieds de profondeur.

GIRAULT, MLLE AZELIE—Taxe de 1880, montant à.......80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupre, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1563; le dit lot No. 6 mesure 22 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur.

GIOVANNI OSCAR ANT. — Taxe de 1880, montant à.......90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampment et Savage, désignée comme une portion de l'ilet No. 1556 la dite portion de terre mesure 45 pieds de face à la rue Fortin, traversant à Maurepas, sur 75 pieds de profondeur.

GRINER, IGNACE — Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 29, le dit lot No. 29 mesure 50 pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

GOURDAIN, MME J. V. — Taxe de 1880, montant à.......$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Columbus, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 383; le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur 130 pieds de profondeur.

GOURDAIN, MME J. V. — Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, St. Bernard, Marais et Villeré, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 503, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Columbus et 24 pieds à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 114 pieds de l'autre coté.

GOURDAIN, MME J. V. — Taxe de 1880, montant à.......$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Gourdain et la Levée au Bois, désigné comme lot No. 52 A; le dit lot No. 52 A mesure un demi arpent de face à l'Avenue Gourdain sur 80 arpents de profondeur.

GROUNX, MLLE J. — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 762, le dit lot No. 18 mesure 21 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

GONTZ, JOHN — Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Génie et Libéral, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1066, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

GOTTSCHALK, OLIVER — Taxe de 1880, montant à.......$14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1190; le dit lot No. 3 mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade, traversant au Chemin du Bayou, sur 75 pieds de profondeur.

GOTTSCHALK, EDW. — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Vertus, Union et Magistrat, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1330, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Bagatelle et Vertus et mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

GODAT, HENRY ALLEN—Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1340; la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Aubry sur 200 pieds de profondeur.

GOTTSCHALK, EDMOND — Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, St. Antoine, Antonia et Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1502; la dite portion forme l'encoignure des rues Loi et St. Antoine et mesure 130 pieds de face à la rue Loi sur 120 pieds de profondeur.

GOUDENE, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Hope, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1506, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bruxelles sur 110 pieds de profondeur.

GOUDENE, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Hope, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1506, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Bruxelles sur 110 pieds de profondeur.

GOUDENE, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et Hope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1506, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bruxelles sur 100 pieds de profondeur.

GOODWIN, EDWARD L.—Taxe de 1880, montant à.......30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Louisa, Joséphine, Piété et Célestine, désignés comme lots Nos. 22 et 24 de l'ilet No. 330, les dits lots Nos. 22 et 24 forment l'encoignure des rues Louisa et Joséphine et mesurent 93 pieds de face à la rue Louisa sur 163 pieds de profondeur.

GROSH, DAVID—Taxe de 1880, montant à.......5c
Partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Couvent, la Promenade Florida et la rue Industrie, désignée comme une partie de l'ilet No. 1622; la dite partie de l'ilet No. 1622 mesure 101 pieds de face à la rue Manuel sur 136 pieds de profondeur.

GUIBERT, CHAS. — Taxe de 1880, montant à.......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 496; le dit lot No. 5 mesure 15 pieds de face à la rue Union sur 12[illegible] pieds de profondeur.

GUITERREZ, ALFRED S.—Taxe de 1880, montant à.......$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Antoine, Bagatelle et Urquhart, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 49[illegible], le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

GUERCHOUX, VEUVE JNO.—Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Marigny, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 746, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Prosper sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

GUESNON, E. ET F. ROMADE—Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

GUIBILATE, JULES— Taxe de 1880, montant à.......90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Pelopidas, Union et Solon, désignée comme une portion de l'ilet No. 2888, la dite portion de l'ilet No. 2888 forme l'encoignure des rues Français et Pélopidas et mesure 150 pieds de face à la rue Français sur 154 pieds de profondeur.

GUIBILATE, JULES—Taxe de 1880, montant à.......$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Pélopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 3036, la dite portion de terre mesure 106 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 141 pieds de profondeur.

GUILLAUME, A. — Taxe de 1880, montant à.......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Barthélemy, Mazant et Bourgogne désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 292; le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

GUYOT, MME E.—Taxe de 1880, montant à.......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Solidelle, St. Bernard et Prosper, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 787; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Solidelle et mesure 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 110 pieds de profondeur.

GUINOTH, JAMES— Taxe de 1880, montant à.......75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, désignée comme une portion de l'ilet No. 1037, la dite portion de l'ilet No. 1037 mesure 32 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 110 pieds de profondeur.

GUENOT SUC THOS. B.—Taxe de 1880, montant à.......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, Français, Champs Elysées et Force, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 1173; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Libéral sur 118 pieds de profondeur.

GUERIN, ANGELE — Taxe de 1880, montant à.......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Vertus et Magistrat, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1329, le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

GUERIN, ANGELE— Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Vertus et Magistrat, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1329, le dit lot No. 3 mesure 160 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

GUILLAUM, A. — Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Barthélemy, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 292, le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

GUERIN, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 358; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur.

GUERIN, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.......$6 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Remparts, Barthélemy et St. Claude, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 358; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 forment l'encoignure des rues Mazant et Remparts et mesurent 92 pieds de face à la rue Mazant sur 110 pieds de profondeur.

GUYOL, MLLE A. —Taxe de 1880, montant à.......15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Tennessee, Reynes et Villeré, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 547; le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds de profondeur.

GUYOL, MLLE A.— Taxe de 1880, montant à.......15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Tennessee, Reynes et Urquhart, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 547, le dit lot No. 20 mesure 28 pieds de face à la rue Villeré sur 170 pieds de profondeur.

GUYOL, MLLE AMELIA— Taxe de 1880, montant à.......30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 710, le dit ilet No. 710 mesure 215 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA — Taxe de 1880, montant à.......30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Reynes, Forstall, Solidelle et Prosper, désigné comme l'ilet No. 811, le dit ilet No. 811 mesure 213 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA —Taxe de 1880, montant à.......15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 952, le dit ilet No. 952 mesure 297 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA — Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Génie et Célestine désigné comme l'ilet No. 966, le dit ilet No. 966 mesure 266 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA—Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Génie et Libéral, désigné comme l'ilet No. 1096 le dit ilet No. 1096 mesure 266 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA — Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Force et Libéral, désigné comme l'ilet No. 1128, le dit ilet No. 1128 mesure 266 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIA— Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Force et Vertus, désigné comme l'ilet No. 124[illegible], le dit ilet No. 1249 mesure 127 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIE — Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, Magistrat et Loi, désigné comme l'ilet No. 1418; le dit ilet No. 1418 mesure 198 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIE — Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Forstall, la Promenade Florida et la rue Loi, désigné comme l'ilet No. 1457, le dit ilet No. 1457 mesure 190 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, MLLE AMELIE — Taxe de 1880, montant à.......90c
Quinze certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme ilets Nos. 1689, 1672, 1837, 1892, 2014, 2069, 2236, 2276, 2424, 2562, 2612, 2749, 2800 et 2937 bornés par les rues Forstall et Lizardi, les dits ilets mesurent 215 pieds sur 461 pieds d'un coté et 146 pieds de l'autre coté.

GUYOL, MLLE AMELIE — Taxe de 1880, montant à.......5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 844; le dit ilet No. 844 mesure 310 pieds sur 341 pieds.

GUYOL, JULES—Taxe de 1880, montant à.......5c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Mathilda, Solidelle et Joséphine, désignés comme deux lots de l'ilet No. 852; les dits deux lots mesurent 62 pieds de face à la rue Manuel sur 120 pieds de profondeur.

GRUBBS, GUSTAVE S. — Taxe de 1880, montant à.......15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Alexandre, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1088.

GUYOL, H. ET D. B. WASSEL — Taxe de 1880, montant à.......30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Génie et Libéral, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1083; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Barthélemy sur 150 pieds de profondeur.